



Procès-verbal

Bureau Directeur du 2 mars 2012

Présents : FEUILLAN Jean-Pierre, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, SAURINA Patricia,
Assistent : MANOUVRIER Alexis, SCARSI Claude, JACQUET Michel.
Invités : GOUGEON Daniel, DUFFAIT Marie-Albert, DELORD Nathalie et AUGIER Hugues pour la commission Développement, RONGEOT François et ROLAND Bruno pour le secteur formation de la DTN, MANOUVRIER Alexis pour la communication fédérale (LECAT Florence est excusée).
Excusés : BANA Philippe, BECCIA Evelyne, BETTENFELD Jacques, DEMETZ Jean-Paul, VILLEPREUX Brigitte.

Sous la présidence de DELPLANQUE Joël.

La séance est ouverte à 9 h 30 au siège de la FFHB à Gentilly.

Le Bureau Directeur approuve le procès-verbal de sa séance du 17 février 2012.

Le Bureau Directeur émet un avis favorable, sur proposition du trésorier, pour l'accord d'un prêt FIF de 20 000 € à la Ligue du Centre remboursable sur 4 ans, pour l'achat de véhicules.

Le Bureau Directeur auditionne, sur proposition de la Commission des Finances, la Commission Développement, le secteur formation de DTN et la Communication fédérale, avant la validation définitive du budget prévisionnel 2012.

• Développement

Daniel GOUGEON présente l'exercice 2011 de la commission de Développement. Il précise que 81% du budget est reversé aux clubs ou aux instances (fiches actions, création de club, participation au matériel pédagogique).

Alain KOUBI estime qu'il faut aussi insister sur la part non négligeable de différentes actions de la commission qui entraînent des réductions voire des gratuités pour les clubs. Cela représente une aide estimée à 70 à 75% de la part générée par la collecte du tarif des licences.

La commission se félicite de la mise en place de la plate-forme logistique, cette externalisation est positive, elle permet une meilleure réactivité des réponses aux demandes formulées par les ligues, comités et clubs ainsi qu'un travail collaboratif de meilleure qualité avec le service en charge de la communication. D'autres services de la FFHB l'utilisent, dans des conditions qui restent à améliorer.

Un paiement en ligne permettrait aux structures déconcentrées d'utiliser ce service de manière plus régulière. Michel JACQUET et le trésorier étudieront sa faisabilité.

Le power-point réalisé par la commission (annexé au présent procès verbal) fait l'objet de commentaires relatifs à sa présentation et son exploitation comptable et politique en lien également avec le rapport de l'APELS.

La commission préparera pour le conseil d'administration de septembre une nouvelle présentation de ses activités et un ensemble de préconisations pour les 4 années à venir.

- **Formation**

François RONGEOT et Bruno ROLAND rappellent la nouvelle architecture des formations d'Etat BP, DE et DES, née de la volonté d'améliorer l'employabilité des titulaires de ces nouveaux diplômes.

Alain KOUBI précise que seules les personnes exerçant à des fins professionnelles peuvent suivre ces formations. Il estime qu'un certificat de qualification professionnelle (CQP) par exemple serait indispensable pour toutes celles et ceux qui encadrent de façon intermittente.

François RONGEOT craint que cette création tire vers le bas la formation dans la mesure où elle serait plus courte ; il précise qu'il faudrait que la FFHB propose une qualification aux partenaires sociaux et que cette qualification puisse être reconnue par la profession et l'Etat.

La voie de la VAE et de l'allègement des formations est également évoquée parmi les pistes en cours de réflexion.

La formation se base sur le résultat de l'exercice 2011 pour préparer le budget 2012. Joël DELPLANQUE souhaite connaître le nombre de personnes qui s'engagent et les qualifications obtenues.

La formation à distance ou e-learning (FOAD) est en plein essor avec des technologies sans cesse en évolution. C'est un outil complémentaire et indispensable au développement des qualifications même si son utilisation demeure encore perfectible.

Le projet d'Institut National de Formation devrait avoir comme ambition de fédérer toutes les formations technique, joueur, dirigeant, arbitre, développement, informatique, personnels fédéraux (comités, ligues et fédération), ... c'est-à-dire toutes les formations envisagées à la FFHB.

Le Colloque de Formation Initiale du handball mis en place par le service formation de la DTN, qui se tiendra au CNOSF, lieu symbolique juste avant les JO de Londres, s'inscrit dans la volonté de bien harmoniser le contenu de formation à destination des 6-9 ans jusqu'aux 14-15 ans. Il doit concerner notamment la commission de Développement et sa communication auprès des jeunes.

Bruno ROLAND expose brièvement les problématiques liées à la professionnalisation en lien avec différents chantiers fédéraux. Les politiques territoriales peuvent tirer bénéfice des multiples formations organisées, des échanges créés, des accompagnements mis en place, avec des leviers politiques et financiers. La réflexion doit se porter au niveau du fonctionnement des instances fédérales à partir d'un calendrier à mettre en place pour travailler ensemble dans le CPL, dans le CPC, dans les zones et dans les territoires. Il est évident que tous les acteurs sont concernés par ces politiques territoriales et en particulier les cadres techniques.

Un schéma général plus performant sera mis en place afin d'être validé par le Conseil d'Administration puis par l'Assemblée Générale Fédérale. L'organisation technique liée au Fonds d'Aide et de Développement de l'Emploi Territorial (nouvelle terminologie du Fonds Emploi) devra faire l'objet de propositions qui seront mises en débat en ce qui concerne la partie liée aux emplois de proximité (CTF) et à l'affectation d'un « bonus ». Les débats pourront porter sur l'engagement de tous à la fois pour une gouvernance du territoire améliorée et vers des schémas territoriaux de formation ou de communication plus efficaces.

- **Communication**

Alexis MANOUVRIER présente les grandes masses du réalisé 2011 et du prévisionnel 2012 consacré à la Communication fédérale en considérant que le Marketing et l'Évènementiel sont parties prenantes de la communication fédérale tout comme l'informatique. Il apparaît nécessaire dans les prévisions de dépenses pour l'année 2012 de considérer la transversalité et la complémentarité de certaines demandes de ces secteurs pour obtenir une image consolidée et fidèle de la nature des dépenses qui seront engagées. Un certain nombre de lignes budgétaires doivent être revues en ce sens. Michel JACQUET procédera par ailleurs à l'examen de certains contrats.

Le projet d'évolution du site envisagée par les services informatiques mérite d'être approfondi avec le service en charge de la communication et la LFH. Une réflexion est en outre menée sur la mise en place d'une plate-forme multimédia susceptible d'améliorer la communication par l'image de la fédération et sa « digitalisation » notamment dans l'optique du mondial 2017 et de l'installation à la Maison du Handball. Alexis MANOUVRIER rédigera une note reprenant l'ensemble de son intervention à propos de ce projet.

- **Finances**

Alain KOUBI et Claude SCARSI présentent le bilan et les comptes de résultats de l'exercice 2011 validés par le commissaire aux comptes. Un certain nombre de remarques font l'objet d'échanges et de précisions. La proposition de budget 2012 amène aussi quelques précisions et correctifs de la part des membres du Bureau Directeur. Le Bureau Directeur valide les éléments présentés ainsi que les propositions d'affectation du résultat 2011 et l'équilibre budgétaire pour 2012. Le Bureau Directeur accepte le principe de la création d'une commission économique pour satisfaire aux contraintes du dossier Maison du Handball

Le Bureau Directeur émet un avis défavorable, en l'absence de Philippe BANA, par rapport à la forme et compte tenu de la procédure employée, à la demande d'aide financière formulée par l'Association des cadres techniques sportifs (ACTS) pour l'organisation d'une formation à l'occasion des JO Londres.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h.



Joël DELPLANQUE
Président



Alain JOURDAN
Secrétaire général